

Avant de remettre au Conseil la Déclaration du 25 Juillet dernier, dont nous avons rendu compte *, les Ministres Plénipotentiaires des Puissances Médiatrices, avoient mandé la veille les 24 Commissaires de la Bourgeoisie & leur remirent l'Écrit suivant.

Nos Souverains respectifs nous ont chargés de remettre au Conseil une Déclaration pour la publier, & qu'il étoit de leur justice de rendre. Nous y donnons des assurances positives qu'elle n'apportera aucun obstacle aux vûes de conciliation & de pacification qui nous occupent. Nous désirons ardemment que les arrangemens, auxquels nous allons travailler avec la plus grande attention & la plus exacte impartialité, puissent extirper jusqu'à la racine les différends qui agitent depuis si long-tems la République. Nous ne souhaitons pas moins que les arrangemens soient acceptés par tous les Ordres qui la composent. Nos Maîtres préfèrent à la qualité de Garants celle de Conciliateurs, & ce seroit pour eux une triste nécessité que celle qui les obligeroient d'exercer la première. Ces dispositions si remplies d'égards pour votre République, doivent être senties par tous les bons Patriotes, & vous avez tous un intérêt particulier à ce qu'elles ne soient point infructueuses. Travaillez fortement à en inspirer à vos Concitoyens, qui répondent aux nôtres: Nous ne saurions trop vous le recommander.

C'est ce qu'on avoit négligé de rapporter en donnant la déclaration des Ministres Médiateurs qui se portent depuis quelque-tems à appaiser tous les troubles de la République, & leurs vûes paroissent jusques ici assez bien secondées.

* Voyez le dernier Journal, page 199.